



Partenariat dans le respect des principes fondateurs des AMAP saison 2022

Entre le Producteur : **Légumes**
 Marc Faragoni
 5, Lieu-dit Couperdrix
 77560 Augers en Brie
 Tél. : 06 98 52 96 80
 Mail : lamaraichere77@gmail.com

Et

l'Adhérent de « L'Olivier Augers en Brie » :
 Mme / M. : _____

Engagements de l'Adhérent :

Préfinancement de la production, solidarité dans les aléas naturels, visite de l'exploitation une fois par an pour garder le contact, implication dans l'Association (gestion, participation aux distributions).

Engagements du Producteur :

Production de qualité et diversifiée, pédagogie, informations régulières sur l'avancée des cultures, accueil des adhérents sur le terrain au moins une fois durant la campagne, transparence sur le mode de fixation des prix et les méthodes de travail.

En cas d'intempéries ou de force majeure, le producteur peut envisager la possibilité de fournir des paniers plus conséquents ou plus variés à des périodes plus propices.

Distribution des paniers :

Salle des fêtes d'Augers en Brie 77560 les mercredis de 18h30 à 19h30, du **6 Avril 2022 au 14 Décembre 2022** soit **37 semaines**.

Termes et Modalités de l'Engagement :

Le présent contrat est élaboré pour la saison de distribution et ne peut être arrêté avant la fin de celle-ci. Il peut être cédé à une personne qui devra s'acquitter des sommes restant à verser à l'ordre de l'Amapien sortant. Le règlement se fait, à la remise du présent contrat, **par chèque = 1/mois de distribution (tous datés du jour de la signature du présent contrat)** en fonction du nombre de paniers distribués dans le mois (à voir lors de la signature du contrat), à l'ordre du Producteur. Ces chèques seront débités le 10 de chaque mois précédant le mois de livraison.

Le tarif et les choix des paniers sont les suivants :

Le tarif des paniers est défini lors de l'AG de l'Association (16€ pour 2022).

Soit 1 panier toutes les semaines. Soit 1 panier tous les 15 jours, lors des distributions des semaines paires.

En cours de saison le contrat est adapté au nombre de paniers restant.

Chèques : = 1 chèque / mois de distribution

Mois	Montant 1 panier / semaine	Montant 1 panier / 15 jours	N° chèque
Avril	64€	32€	
Mai	64€	32€	
Juin	80€	48€	
Juillet	64€	32€	
Août	80€	32€	
Septembre	64€	32€	
Octobre	64€	32€	
Novembre	80€	48€	
Décembre	32€	16€	

Fait à :

Signature précédée de lu et approuvé :

L'Adhérent :

Le :

Le Producteur :